

Avis de constitution

SOCIETE « FERME AGRO-PASTORALE TANDIA » en abrégé « FAPTA »

Siège TIASSALE N'DOUCI BINAOU, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FERME AGRO-PASTORALE TANDIA » en abrégé « FAPTA »

Objet : L'exploitation et la gestion d'espace agricole et de ferme agricole ;

La transformation et la commercialisation de produits d'élevages (produit laitier, bœuf mouton, volailles etc...);

La fabrication et la commercialisation d'aliments de bétails et de volailles

La vente de matériels d'élevage et d'installation de fermes ;

La vente de produits vétérinaires ;

l'import-export

le commerce général ;

L'achat et la vente de matières premières agricoles et de denrées alimentaires ;

La commercialisation de matériels et ou outillages agricoles ;

les prestations diverses ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social TIASSALE N'DOUCI BINA0, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M TANDIA CHEICKNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TIA-2025-B13-00002 du 21/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 21/02/2025

